

Procès verbal de l'assemblée générale

Kyokushin Karaté Club Genève — Saison 2025–2026

Mercredi 16 septembre 2026 • Présidence : Sacha Décosterd

1 Accueil et présences

Sacha Décosterd préside l'assemblée générale. La séance porte sur le bilan de la saison 2025–2026, le renouvellement du comité, les finances, les activités de la saison 2026–2027 et la révision des statuts. Le point relatif aux statuts, initialement prévu en début d'ordre du jour, est traité en fin de séance.

Personnes présentes

Comité : Sacha Décosterd, président ; Christophe Aeschmann, vice-président.

Encadrement : Guy Abily, coach.

Ville de Vernier : Valérie Pillonel, cheffe du Service des sports.

Membres : Yeva Shamota ; Ilona Dankova, mère de Yeva ; Sébastien Eyssette ; Léon Roger Martinier Ayissi ; maman d'Alan Gashi ; Imrane Salgado ; José Ramalhete Rufino ; Darko Blagojevic ; Majed Alhawo ; Kahina Amalou ; Andrea Rupil Amalou, mère de Kahina ; Osvaldo, père de Timéo Bernardino Fernandes ; Raffaella, père d'Amalia Kessler ; Léonard Ouenniche ; Stephan Zosso ; Rachel Gonzalez; Miguel Perrin; Gabriel Boccard.

Personnes excusées

Manuel Junquera, contrôleur des comptes ; Mélissa Schweizer, enseignante ; Mor Salla Diop, enseignant ; Islam Mebarki, enseignant; Balkis Qurashi, secrétaire; Diego Ramos, trésorier.

2 Approbation du procès verbal précédent

Le procès-verbal de l'assemblée générale précédente est soumis à l'assemblée et accepté à l'unanimité.

3 Élection du comité

L'assemblée accepte la reconduction du comité dans sa composition actuelle : Sacha Décosterd à la présidence, Christophe Aeschmann à la vice-présidence, Balkis Qurashi au secrétariat et Diego Ramos à la trésorerie.

4 Comptes et budget

Exercice 2025–2026 et contrôle des comptes

Le président présente le bilan et le compte de résultat de l'exercice écoulé, avec le comparatif de l'exercice précédent. Les produits atteignent CHF 152'725.06 et les charges CHF 147'447.12, soit un bénéfice de CHF 5'277.94, contre CHF 6'377.07 pour l'exercice précédent.

Le rapport du contrôleur des comptes Manuel Junquera, daté du 14 septembre 2026, est présenté. Il atteste que la documentation et les informations demandées ont été obtenues. L'assemblée accepte le rapport du contrôleur des comptes.

Budget 2026–2027

Le budget de la saison 2026–2027 est présenté et accepté par l'assemblée.

5 Planification des événements

Le président présente le calendrier prévisionnel de la saison 2026–2027. La reprise des cours a eu lieu le 24 août 2026. Les principales échéances annoncées sont les suivantes :

Date annoncée	Événement
18 octobre 2026	Open de Touraine
21 novembre 2026	Diamond Cup
29 novembre 2026	Open de Noël
22 au 24 janvier 2027	Winter Camp à Saint-Cergue
20 mars 2027	Open de Pâques
30 avril au 2 mai 2027	Spring Camp à La Côte-aux-Fées
22 mai 2027	Repas de soutien

Les Opens et le repas de soutien nécessitent la participation de bénévoles. Les membres sont invités à se rendre disponibles et à suivre les informations d'organisation transmises par le club.

6 Équipe de compétition

Le président présente l'équipe de compétition et son organisation pour la nouvelle saison. Le point de situation présenté fait état de huit adultes actifs, de quatre participations adultes encore à confirmer, de dix-huit juniors et de cinq personnes pour l'encadrement.

L'accompagnement repose sur la régularité aux entraînements, la préparation physique et technique et un suivi individuel. Les membres de l'équipe doivent répondre aux convocations et aux sondages dans les délais, disposer des protections requises et de la tenue du club et remettre les documents demandés, notamment le contrat, la fiche individuelle et la photographie.

Le club centralise les inscriptions aux compétitions, le suivi des paiements et l'organisation des déplacements. Des séances spécifiques, des tests et des retours après compétition permettent d'adapter la préparation et de suivre la progression de chaque athlète.

Compétitions nationales et internationales

L'Open de Touraine et la Diamond Cup figurent parmi les premières échéances. Le programme présenté mentionne également la Copa Oyama, la Coupe de France, des championnats d'Europe, le championnat suisse, une échéance mondiale KWF, le German Open et le Swiss Open. Plusieurs dates et participations restent à confirmer ; ce calendrier constitue une planification prévisionnelle, et non une confirmation définitive de tous les déplacements.

7 Disciplines et horaires du dojo

L'offre du KKCG comprend le karaté Kyokushin, avec une découverte adaptée dès le plus jeune âge, la boxe anglaise et le kick-boxing, la Lady Boxing, le Cross Fight et la préparation physique, l'All Round Fighting, le Kyoku Fighting ainsi que l'art du combat et la maîtrise de soi. Le yoga, le Qi Gong et la self-défense sont également présentés comme des options de l'offre du dojo.

Les activités s'adressent aux enfants, aux adolescents et aux adultes, avec une attention à l'accueil des personnes en situation de handicap. Le président rappelle aussi les cours mandatés par les villes de Genève et de Vernier, les activités parascolaires, les initiations et les stages pour enfants.

8 Camps vacances et anniversaires

Camps vacances

Le président explique le fonctionnement des camps organisés pendant les vacances scolaires pour les enfants de 5 à 14 ans. Le programme associe une découverte ou une pratique des arts martiaux le matin à des activités sportives et à des sorties l'après-midi. Les repas et les collations dépendent de la formule annoncée lors de l'inscription.

Islam Mebarki pilote le développement et l'organisation de ces camps, avec l'appui du club et de la présidence. Cette répartition lui permet de prendre davantage de responsabilités dans la préparation et l'animation des activités, tout en bénéficiant du soutien du KKCG.

Anniv Martial

Le projet Anniv Martial propose des anniversaires à thème autour des arts martiaux, organisés et encadrés au dojo. L'objectif est d'offrir aux enfants un moment convivial de découverte, avec des activités adaptées au groupe. Islam Mebarki prend également en charge le développement de cette offre, soutenu par le club. Les modalités pratiques sont communiquées aux familles lors de la réservation.

9 Winter Camp et Spring Camp

Winter Camp du 22 au 24 janvier 2027

Le Winter Camp est annoncé à Saint-Cergue. Il conserve sa vocation de stage international ouvert à tous, permettant de se retrouver autour de la pratique des arts martiaux, de partager des entraînements et de favoriser les échanges entre personnes et clubs participants.

Spring Camp du 30 avril au 2 mai 2027

Le Spring Camp est prévu à La Côte-aux-Fées. Son concept est davantage centré sur les membres du dojo et sur la participation des familles. Il vise à renforcer la cohésion du club en associant pratique sportive, rencontres et moments partagés. Les deux camps ont ainsi des orientations complémentaires, l'une tournée vers les échanges internationaux, l'autre vers la vie du dojo et les familles.

10 Suivi administratif

Le président expose les améliorations apportées au suivi des inscriptions, des cotisations et de la comptabilité. Un nouveau fichier de gestion doit faciliter les contrôles, rendre les informations plus vérifiables et permettre un suivi mensuel des paiements et des montants restants dus.

La facturation utilise des références QR individuelles. Les factures et les rappels font l'objet d'un suivi régulier, avec des envois postaux mensuels. Les documents administratifs et comptables sont centralisés afin de mieux coordonner la gestion du club.

Les membres sont invités à signaler les erreurs éventuelles, les difficultés de réception ou de compréhension des factures et à faire part de leurs retours. Ces observations doivent permettre d'ajuster le fonctionnement du dispositif.

11 Autres informations

Le président rappelle la réinscription annuelle sur le site du club, le respect des modalités de règlement des cotisations et la possibilité de solliciter un arrangement de paiement. Les membres doivent disposer des couvertures d'assurance requises ; une attestation peut être demandée par le comité.

Les autorisations relatives au droit à l'image, notamment pour les mineurs, les commandes de matériel et les différents canaux de communication du club sont également abordés. Le site internet a été mis à jour pour la rentrée. Les membres sont invités à consulter le site et les groupes d'information pour suivre les horaires, les événements et les appels à bénévoles.

12 Révision et adoption des statuts

L'assemblée revient en fin de séance sur les modifications des statuts. Les dispositions modifiées sont présentées en comparant l'ancienne version et la nouvelle version préparée pour le vote. La présentation porte notamment sur les points suivants :

- La non-discrimination, la protection des personnes et la recherche d'une représentation équilibrée des genres dans les organes de décision, le comité, la commission technique et l'équipe enseignante.
- La clarification des cotisations, des arrangements de paiement, des droits et devoirs des membres et des procédures d'admission, de départ, d'exclusion et de recours.
- Les compétences des organes : progression des élèves suivie par la commission technique, absence de durée maximale de son mandat et contrôle des comptes indépendants du comité, avec remise d'un rapport écrit et signé destiné à l'AG.
- La composition et le fonctionnement du comité, le cumul possible de la responsabilité du club avec une autre fonction, les règles de vote et de récusation, ainsi que la signature collective à deux et l'exception prévue pour la présidence dans les affaires courantes ou urgentes.
- L'encadrement de l'équipe de compétition, les règles de dissolution, l'archivage et l'entrée en vigueur des statuts.

Décision : l'ensemble des modifications présentées est accepté à l'unanimité. La nouvelle version des statuts, identifiée comme la version finale présentée au vote, est adoptée le 16 septembre 2026 et entre en vigueur à cette date en remplacement des statuts antérieurs.

13 Clôture de l'assemblée

L'assemblée générale est clôturée à 20 h 30. La séance est suivie d'un verre de l'amitié.

Présidence de l'assemblée : Sacha Décosterd

Signature : 

Personne ayant rédigé le procès-verbal : Christophe Aeschmann

Signature : 